

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales — II Prières de Quarante-Heures. — III Tournée de confirmation — IV La station quadragésimale (IV). — V Mgr Stagni. — VI Recréation

AU PRONE

Le dimanche, 9 avril

On annonce :

Les divers offices de la semaine ;

La collecte de vendredi pour les lieux saints ;

Dans le dioc. de Joliette, la collecte, le jour de Pâques, pour les séminaristes.

C'est samedi midi qu'on remplace l'Angelus par le Regina coeli (toujours debout), si on le sait de mémoire; si on ne le sait pas, on continue à réciter l'Angelus (debout), et l'on en gagne les indulgences.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 9 avril

Messe du dimanche des Rameaux, *semi-double* (privil. contre tout office de 1e cl.) ; à la fin des messes basses, dernier Evang. de la bénédiction des rameaux.

A la messe solennelle, après l'aspersion, bénédiction, distribution et procession des rameaux, une seule oraison ; (lecture ou chant de la Passion (selon S. Matthieu) ; préf. de la Croix. — Vêpres du dim. ; hymne *Vexilla Regis* (à genoux pendant la 6e strophe *O Crux ave*). — *Eripe me* ; au *Magnif.*, ant. *Scriptum est* ; (pas de mém. ni de suffr.)

La Passion (selon S. Marc) se lit le mardi et (selon S. Luc) le mercredi.

Le jeudi, 13 avril

Office du JEUDI SAINT, *double de 1ère cl.* ; messe propre, (avec consécration des saintes huiles, *dans les cathédrales*) ; procession au

reposer et dépouillement des autels ; en quelques églises, on fait, ou le matin, ou le soir, le lavement des pieds.

Après la messe du jeudi saint jusqu'à la communion de celle du samedi saint, les fidèles ne peuvent communier à l'église, ni dans aucune chapelle.

Dans les chapelles (publiques ou semi-publiques) on garde le S. Sacrement au tabernacle jusqu'au soir. On le transporte alors dans un tabernacle retiré (à la sacristie) d'où on ne rapporte que le samedi.

Le vendredi, 14 avril

Chant (ou lecture) de la Passion (selon S. Jean) ; oraisons diverses ; dépouillement et adoration de la croix ; procession et messe des *présanctifiés*.

Le samedi, 15 avril

Bénédictio du feu nouveau, des grains d'encens et du cierge pascal ; (lecture ou) chant de 12 prophéties (et bénédiction de l'eau dans les églises cathédrales et paroissiales ; litanies des saints spéciales (chaque invocation répétée) et messe double de 1ère cl. ; une seule oraison, préface de Pâques.

Le samedi saint, les fidèles peuvent recevoir la communion à la messe, ou après la messe, mais non avant.

C'est le samedi saint, à midi, qu'on remplace l'Angelus par le Regina coeli (toujours debout) ; ceux qui ne le savent pas par coeur peuvent gagner les indulgences en continuant de réciter l'Angelus (debout).

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 16 avril

Comme le dimanche de Pâques est privilégié contre tout office même de 1e cl. (Rubr. génér. du brév., titre x, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI ; décret génér. du 2 déc. 1896, III, n. 3754).

Tous les titulaires d'église paroissiale (excepté l'Annonciation) qui tombent, cette année, entre le 20 mars et le 29 avril, n'auront leur solennité que le 30 avril.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

JEUDI	6	AVRIL	— Collège Loyola.
SAMEDI,	8	“	— Pensionnat Saint-Basile.
LUNDI	10	“	— Couvent de Saint-Laurent.

TOURNEE DE CONFIRMATION

- AVRIL.—19, *mercredi*, à 10.00 heures, Saint-Paul.
à 2.30 heures, Notre - Dame-du-Perpétuel-Secours, Boulevard Saint-Paul.
- 20, *jeudi* à 3.00 heures, Notre-Dame - des-Sept-Douleurs, Verdun.
(1ère séance).
- 20, *jeudi*, à 3.00 heures, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Verdun.
(2ème séance).
- 21, *vendredi*, à 3.00 heures, Sainte-Elisabeth.
- 23, *dimanche*, à 3.00 heures, Saint-Henri (1e séance).
à 7.30 heures, Saint-Henri (2e séance).
à 3.00 heures, Saint-Jean-Berchmans.
- 24, *lundi*, à 10.00 heures, Saint-Stanislas.
à 2.30 heures, Sainte-Philomène, Rosemont.
à 3.00 heures, Pensionnat Saint-Basile.
à 10.00 heures, Saint-Michel.
à 10.00 heures, Sainte-Claire, Tétreauville.
à 2.30 heures, Notre-Dame-des-Victoires, Parc Terminal.
- 25, *mardi*, à 10.00 heures, Sainte-Brigide,
(1ère séance).
à 2.30 heures, Sainte-Brigide,
(2ème séance).
à 3.00 heures, Saint-Louis-de-France.
à 3.00 heures, Sacré-Coeur (1e séance).
à 7.30 heures, Sacré-Coeur (2e séance).

- AVRIL.—25, *mardi*, à 10.00 heures, Saint-Clément, Vianville.
à 10.00 heures, Sainte-Madeleine.
à 2.30 heures, Saint-Georges.
- 26, *mercredi*, à 3.00 heures, Sainte-Anne.
à 10.00 heures, Collège, Côte-des-Neiges.
à 3.00 heures, Saint-Enfant-Jésus,
(1ère séance).
à 7.30 heures, Saint-Enfant-Jésus,
(2ème séance).
à 10.00 heures, Saint-Jean-Baptiste,
(1ère séance).
à 2.30 heures, Saint-Jean-Baptiste,
(2ème séance).
à 10.00 heures, Notre-Dame-du-Rosaire,
Villeray.
à 2.30 heures, Saint-Jean-de-la-Croix.
- 27, *jeudi*, à 3.00 heures, Saint-Patrice (1e séance).
à 7.30 heures, Saint-Patrice (2e séance).
à 10.00 heures, Sainte-Cunégonde,
(1ère séance).
à 2.30 heures, Sainte-Cunégonde,
(2ème séance).
à 2.00 heures, Notre-Dame.
à 10.00 heures, Saint-Denis.
à 3.00 heures, Sainte-Clotilde.
- 28, *vendredi*, à 10.00 heures, Saint-Léon, Westmount.
à 2.30 heures, Saint-Antoine.
à 10.00 heures, Saint-Thomas d'Acquin.
à 2.30 heures, Saint-Zotique.
à 10.00 heures, Sainte-Marie.
à 3.00 heures, Saint-Pierre (1e séance).
à 7.30 heures, Saint-Pierre (2e séance).

AVRIL.

MAY.



LA
Sa
ser
c'était Jésus
cédemment,
les pauvres.
De la charité
dans l'Evang
aimé les pécl
toujours, de r
pour y lire se
s'impose.
Le Christ c
lure", le Chr
les a aimés.

- AVRIL. — 29, *samedi*, à 10.00 heures, Nativité-de-la-Sainte-Vierge, Hochelaga.
à 10.00 heures, Saint-Viateur.
à 10.00 heures, Saint-Anselme.
à 10.00 heures, Sainte-Hélène.
à 3.00 heures, Saint-Irénée.
30, *dimanche*, à 3.00 heures, Mont Saint-Louis.
- MAL. — 1, *lundi*, à 7.30 heures, Saint-Aloysius.
2, *mardi*, à 3.00 heures, Saint-Alphonse - de-Liguori, Youville.
7, *dimanche*, à 4.00 heures, Saint-Arsène.

LA STATION QUADRAGESIMALE

IV



LA CATHÉDRALE, c'est M. l'abbé Melançon, de l'église Saint-Louis-de-France, qui a prêché le quatrième sermon du carême. Le sujet de son beau discours e'était *Jésus et les pécheurs*. Jésus, on nous l'avait prêché précédemment, a aimé les *enfants*, et aussi les *riches*, et de même les *pauvres*. A tous il a donné les conseils qui convenaient. De la charité que nous leur devons — à tous, il nous a tracé dans l'Évangile les règles et les devoirs. Mais surtout il a aimé les *pécheurs*. Pour eux, son cœur fut plein — il l'est toujours, de miséricorde. On n'a qu'à ouvrir les Saints Livres, pour y lire ses discours et y contempler sa vie, la conclusion s'impose.

Le Christ donc, " vertu sans ombre et sainteté sans souillure ", le Christ a recherché les *pécheurs*, il les a défendus, il les a aimés. L'homme volontiers, argumente le prédicateur,

s'apitoie sur le sort de celui qui souffre. Donner son cœur aux malheureux — *miseris cor dare*, n'est-ce pas le vrai sens du mot miséricorde ? C'est en tout cas un rayonnement naturel de l'amour humain. L'homme ne saurait être insensible. Les rêveurs qui l'imaginent, païens de jadis ou nietzchéens modernes, en sont pour leurs frais. De même Dieu est miséricordieux — la foi l'affirme — non pas sans doute à la façon de l'homme, en souffrant, mais réellement, en nous voulant délivrer du mal. Le péché est un mal que Dieu repousse, c'est aussi un malheur qui attire sur le *pécheur* sa miséricorde. Enfin Jésus est tout ensemble homme et Dieu : cela s'appelle le mystère de l'Incarnation. C'est donc comme homme et comme Dieu qu'il a pitié de nous, qu'il nous donne son cœur à cause de nos misères. Qu'est-ce, en effet, que l'Incarnation elle-même, si ce n'est la plus complète miséricorde envers les *pécheurs* s'exprimant dans l'acte le plus sublime comme le plus mystérieux qui soit ?

Et l'orateur, ayant ainsi montré ce qu'est le cœur de Jésus pour les *pécheurs*, ce qu'il leur veut en s'incarnant pour eux... se souvient que nous sommes précisément au jour (26 mars) où l'Eglise solennise l'Annonciation de l'ange à Marie, c'est-à-dire l'Incarnation du Verbe dans le sein de la Vierge : il salue la Vierge-Mère, Epouse de l'Esprit, Mère de miséricorde...

M. l'abbé Melançon ouvre alors l'Evangile et nous fait voir, dans ses discours et dans ses actes, ce que Jésus fut pour les *pécheurs*. Notre-Seigneur, dit-il, il fut très doux et très franc. "Par nature, il était indulgent" (S. Bernard), "sa conversation était on ne peut plus gracieuse" (S. Thomas). Il fut rude aussi avec les *pécheurs* obstinés dans leur péché. Et l'orateur sacré rappelle les mots terribles du Divin Maître contre les Pharisiens, ces *sépulcres blanchis*, ces *ossements morts*, ces *serpents*, cette *race de vipères*... C'est que Jésus,

s'il aime
péché pe
Mais l
bontés"
raffermis
qu'être r
paroles d
Et l'orator
plaisir: V
aucun de
ne suis pa
Puis, c'
souci du M
me perdu
fidèles pou
l'Enfant F
au moins u

Pourtant,
veut être plu
incomparable
famille riche
dégouté de l
s'en va, ivre
vents de ses
épuisées, rédu
ne pas mourir
"Je me lèverai
père, vieillard
gravit chaque
miséricordieux
pas revenir ce
devinant sous
l'homme qui s

s'il aime le pécheur, exècre le péché, et dans ces endureis le péché persistait.

Mais les autres, " ceux qui font un pas vers l'appel de ses bontés ", " les roseaux froissés qui ne demandent qu'à être raffermis ", " les mèches qui fument encore et ne veulent qu'être rallumées " ... Ah! ceux-là, l'Évangile déborde de paroles d'encouragements et de mots d'amour à leur adresse. Et l'orateur cite nombre de textes, qu'il entrelace comme à plaisir: *Venez à moi... La volonté du Père est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés... Mon joug est doux... Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs...*

Puis, c'est le tableau touchant des paraboles où s'affirme le souci du Maître pour les pauvres pécheurs: celle de la *drachme perdue*, celle du *Bon Pasteur qui laisse là les 99 brebis fidèles pour courir dans la montagne après l'infidèle*, celle de *l'Enfant Prodigue*... Nous nous en voudrions de ne pas citer au moins une page de ce bel exposé :

Pourtant, ce n'est pas encore assez significatif. Notre-Seigneur veut être plus clair, s'il est possible. Et il raconte, dans une fiction incomparable, l'attendrissante aventure de ce jeune homme, fils de famille riche, qui, un jour, tourmenté par les passions de son âge, dégoûté de la maison, demande à son père sa part d'héritier, et s'en va, ivre de liberté, la disperser en terre lointaine aux quatre vents de ses débauches, si bien qu'ensuite, sa fortune et sa santé épuisées, réduit à envier la nourriture des animaux qu'il garde pour ne pas mourir de faim, il sent le repentir pétrir son cœur et s'écrie: " Je me lèverai et j'irai vers mon père! " ce pendant que lui, son père, vieillard cassé par le chagrin, aux cheveux blancs d'ennui, gravit chaque soir, depuis des années, le sommet d'une colline, et, miséricordieux comme Dieu, regarde à l'horizon s'il n'apercevrait pas revenir ce fils ingrat comme le pécheur, jusqu'à ce qu'enfin, devinant sous les haillons sordides et la démarche indécise de l'homme qui s'approche, son pauvre absent regretté, il court au-

Jésus
eux...
mars)
c'est-à-
il salue
de...
ait voir,
pour les
s franc.
inversa-
Il fut
hé. Et
Maître
ssements
le Jésus,

devant de lui, se jette à son cou, étouffe sous des baisers ses excuses inutiles, et, plein de bonheur, commande de célébrer partout, par de grandes réjouissances, le retour de l'Enfant Prodigue...

Il reste au prédicateur à nous montrer Jésus, non plus seulement discourant pour les *pêcheurs*, mais en plus agissant pour eux. Sa doctrine, il l'a d'abord lui-même vécue. Il a dans sa vie, en effet, rencontré bien des pêcheurs. Qu'a-t-il fait pour eux ? Qu'a-t-il fait pour Nicodème, l'esclave du respect humain, qui demande à le voir la nuit ? Sans un mot de reproche, il le voit la nuit. — Qu'a-t-il fait pour Pierre, l'apôtre qui l'a renié ? Il le regarde... et le convertit. — Qu'a-t-il fait pour Thomas, le disciple incrédule ? Il se plie à ses caprices, lui fait toucher, comme il le voulait, les plaies de ses mains et de son côté. — Ce sont là défaillances de l'esprit. Mais les défaillances du cœur ne le trouvent pas moins pitoyable. Et l'orateur rappelle le souvenir de la Samaritaine, à qui Jésus tenait un si beau langage sur la margelle du puits de Jacob; celui de la femme " surprise en flagrant délit d'un crime que la loi de Moïse ne pardonnait pas ", et que Jésus ne condamna point; celui de Madeleine aussi, qui venait de si bas, et que dans son indulgence Jésus voulut bien accueillir également...

Et au Calvaire donc ! Après celui de l'Agonie, quels spectacles que ceux de la Flagellation et de la Crucifixion ! Sur le Calvaire ? C'est le ciel que Jésus promet au larron pénitent : c'est sa mère qu'il donne à l'humanité; ce sont tous les pêcheurs pour qui il demande pardon à son père : " Ils m'ont méconnu, bafouée, outragé, blasphémé... ils m'ont frappé, torturé, écorché... et voici qu'ils me tuent : pardonnez-leur ! " " Dites, mes frères, conclut le prédicateur, fallait-il qu'il nous aimât et que son cœur fût plein de bonté, d'amour et d'indulgences infinies ! "

Voilà
en acte.
cours par

Mes frères
dominant l
de, nous l'
mourant, d'
vois pas con
gile, et par
nales, de br
enfin toute
ne soit marq
O Jésus-Cl
lauges, nos e
crimes sans
fondus, lamer
de Pierre, de
d'autres ! Et
que nous son
grand désir, n
c'est d'être re
O Jésus-Chr
l'histoire de vo
pour qu'au mor
de nos fautes
miséricorde l'É
connu secoue m
miséricorde la t
rance éternelle.

A NOTRE-DAM
année la station
manche du caré
avait-il dit, les

Voilà ce que fut Jésus pour les *pêcheurs*! La miséricorde en acte. Et M. l'abbé Melançon termine son substantiel discours par cette envolée que nous voulons citer encore :

Mes frères, l'immense écho de ce cri de pardon a traversé les âges, dominant le fracas du monde. L'Eglise immortelle, de siècle en siècle, nous l'a répercuté. Il adjure les *pêcheurs*, au nom du Christ mourant, d'espérer et de croire en la miséricorde divine. Et je ne vois pas comment l'on peut s'y refuser à moins de déchirer l'Evangile, et par conséquent d'abolir les sacrements, de fermer les tabernacles, de briser les autels, de brûler les confessionnaux, d'anéantir enfin toute l'oeuvre de Jésus-Christ; car rien n'est resté de lui qui ne soit marqué au sceau de la miséricorde et du pardon.

O Jésus-Christ, miséricorde vivante, nous voici, avec nos défaillances, nos erreurs, nos tristesses, nos folies... qui sait ? avec des crimes sans nom: rien autre chose que des pêcheurs, désolés, confondus, lamentables... Nous voici: mais nous sommes en compagnie de Pierre, de Thomas, de Madeleine, de la Samaritaine, de tant d'autres! Et nous nous rappelons vos paroles: drachmes perdues que nous sommes, brebis égarées, enfants prodiges, notre plus grand désir, notre espérance suprême -- n'est-ce pas, mes frères? -- c'est d'être retrouvés, ramenés, pardonnés !

O Jésus-Christ, coeur invariable et bien aimant, fixez, ancrez l'histoire de vos pardons dans nos coeurs troublés, agités et flétris, pour qu'au moment tragique et péremptoire de la mort, si la pensée de nos fautes remplit notre âme d'obscurité, le souvenir de votre miséricorde illumine de splendeur... pour que si la peur de l'inconnu secoue notre chair de son frisson froid, le souvenir de votre miséricorde la tranquillise et la réchauffe et lui soit un gage d'espérance éternelle.....

A NOTRE-DAME, l'éloquent fils de l'Oratoire, qui prêche cette année la station, a entretenu ses auditeurs, ce quatrième dimanche du carême, de la *moralé*. A toute conscience droite, avait-il dit, les dimanches précédents, le problème religieux se

pose. Faut-il à l'homme une *religion* et laquelle? Qu'est-ce que le *bonheur* et où le faut-il chercher? Et la *souffrance* qu'est-elle, comment la faut-il expliquer? Ce furent là, on s'en souvient, les sujets des instructions des trois premiers dimanches. Cette fois le Rév. Père Hervelin traite le grave problème de la *morale*. A quelle règle, se demande-t-il, faut-il soumettre nos actes d'hommes libres? Et suivant le programme qu'il s'est tracé, il commence par l'exposé des faux systèmes, pour donner en deuxième lieu la thèse chrétienne.

I

Des faux systèmes, il en compte cinq, que tour à tour il expose et il réfute.

Il y a d'abord la morale du plaisir, qu'on appelle encore la morale des Epicuriens. C'est plutôt une absence de morale. Chacun prendrait son plaisir où il se trouve. Tous les vices et toutes les déchéances seraient ainsi justifiées. Et, du dilettantisme élégant au sensualisme grossier, on pourrait passer par tous les degrés. Exposer un tel système, c'est le réfuter. Pas un père de famille ne voudrait pour ses enfants de cette doctrine honteuse... que pourtant hélas! beaucoup osent pratiquer.

L'utilitarisme est une doctrine sans doute supérieure, qui met le calcul de la raison à la place du seul sensualisme. Mais l'utilitarisme, par sa nature, sacrifie trop à l'intérêt individuel l'intérêt général, ou encore et surtout à l'intérêt personnel, l'intérêt du prochain, pour être une doctrine acceptable. L'égoïsme est un mauvais guide. Il est trop calculé pour ne pas tuer toute générosité, tout dévouement et tout idéal.

Et le prédicateur en vient ainsi, très naturellement, à la morale idéaliste.

Nourris d
sentiments,
priment en
Il faut s'éle
bonheur de
récompense.
forme la ver
noblesse de l'
ainsi pour qu
nérations à
Malheureusen
sont vidées d
leur donnait de
sur les masses

Quelques-u
idéal, qui se r
sant l'élever,
parlions tantô
vouement de l
ciété, affirme
ni à l'humanit
développer lui-
et d'action tou
homme" et fa
n'est pas (diffi
goïsme, un égoï
toujours. Et ce
humaine.
Enfin, le Rév.
scientifique. On
L'homme en véri
la réfuter — ne
fatalement à la

Nourris de l'Évangile — dit-il — et en ayant gardé les nobles sentiments, sans conserver la foi qui les soutient, les idéalistes expriment en de belles formules creuses la plus épurée des morales. Il faut s'élever au-dessus de soi-même, disent-ils, se sacrifier au bonheur de l'humanité, et cela pourtant, sans espérer aucune récompense ultra-terrestre, ce qui est un bas calcul et transforme la vertu en opération financière à lointaine échéance. La noblesse de l'homme et son bonheur le plus pur consistent à se donner ainsi pour que la communauté humaine soit plus grande et les générations à venir plus heureuses. Cette doctrine est très haute. Malheureusement, elle n'a point de fondement solide. Ses formules sont vidées du contenu divin qui pouvait les rendre efficaces et leur donnait la vie. C'est un résidu du christianisme, sans influence sur les masses, qui est incapable de déterminer une règle d'action.

Quelques-uns—Niétzche par exemple—prêchent un autre idéal, qui se rapproche de la morale utilitaire, tout en paraissant l'élever, et qui combat cependant l'idéalisme, dont nous parlions tantôt, en prêchant un égoïsme tout particulier. Le dévouement de l'homme à l'humanité ou de l'individu à la société, affirme cette doctrine, n'est utile en fait ni à la société ni à l'humanité. Au contraire le devoir de l'homme est de se développer lui-même, de porter à leur maximum de puissance et d'action toutes ses facultés, pour devenir ainsi le "sur-homme" et faire progresser l'humanité en sa personne. Il n'est pas difficile d'apercevoir que c'est encore là de l'égoïsme, un égoïsme plus raffiné peut-être, mais de l'égoïsme toujours. Et cet égoïsme c'est la négation de la vraie morale humaine.

Enfin, le Rév. Père se croit tenu de dire un mot de la morale scientifique. On l'appelle ainsi. Mais est-ce bien une morale ? L'homme en vérité, d'après cette doctrine — et du coup c'est la réfuter — ne serait plus libre dans ses actes. Il obéirait fatalement à la poussée de ses instincts et à la pression du

milieu. L'homme n'aurait plus qu'à constater des faits. " Il ne faut pas dire — écrivait le théoricien de cette école, Durkheim — qu'un acte froisse la conscience commune parce qu'il est criminel, mais qu'il est criminel parce qu'il froisse la conscience commune; nous ne le réprouvons pas parce qu'il est un crime, mais il est un crime parce que nous le réprouvons. " C'est changer la notion des choses et, au fond, ruiner toute morale que de soutenir pareille et si étrange doctrine.

II

De là que doit-on conclure ? C'est très simple : en-dehors de la foi chrétienne l'homme est impuissant à se construire une véritable règle morale. Mais la foi lui en donne une, que l'orateur sacré va maintenant exposer.

La religion chrétienne seule peut élever l'homme au-dessus de ses tendances inférieures, l'amener à sacrifier ses passions égoïstes et le faire réaliser cet idéal de l'amour embrassant l'humanité entière, que la raison elle-même lui montre comme le but suprême de l'action. En effet, elle lui propose un code de devoirs établi sur l'idée de responsabilité, et elle le lui propose, disons mieux, elle le lui impose, au nom d'une autorité souveraine et vivante qui en est le législateur et qui en sera le juge. La raison humaine peut parfois se rendre compte du bien fondé de ses prescriptions, mais, ne les ayant pas faites, elle ne peut les défaire, et, alors même que l'utilité pratique de quelqu'une lui paraîtrait douteuse, elle ne se sent pas le pouvoir de l'abroger. Le système entier reste ferme, stable et non point soumis aux variations et aux déraisonnements de l'esprit humain. Les relations de l'individu avec sa famille et avec la société sont réglées avec netteté et précision; un idéal lui est présenté auquel il doit conformer non seulement ses actes, mais ses pensées et ses désirs. Les sacrifices réclamés inutilement par la raison humaine toute seule, le chrétien trouve dans sa croyance la force de les accomplir; car il croit qu'il a une âme immortelle, que cette âme recevra selon ses œuvres, qu'il devra expier en cette vie ou en l'autre le mal qu'il a

commis et q
de Dieu...

La supérie
que, elle est
monte ou ba
tiennes. " Il
dernièrement
règle qui ne
est virace, les
sent. C'est l'
tique desquell
ralise un pays
sassin. Si c'es
leure démonst
de sa morale ?



L'AUTR
nouve
d'Ott

au-dessus du n
tant un texte sa
lir au milieu de
*in nomine Dom
du Seigneur !*
Oui, béni soit
savons qu'il vien
sur la terre. Et
l'Eglise et le Pa
rable apothéose k
tions de notre pe
dura six jours! —

commis et que rien ne sera perdu de ce qu'il aura fait pour l'amour de Dieu...

La supériorité de la morale chrétienne n'est pas seulement théorique, elle est démontrée par l'expérience. Le niveau d'un peuple monte ou baisse suivant le progrès ou la décadence des idées chrétiennes. " Il est une règle que j'ai constamment vérifiée — déclarait dernièrement un sagace observateur, M. Paul Bourget — il est une règle qui ne souffre pas d'exception. Partout où le christianisme est vivace, les mœurs se relèvent. Partout où il languit, elles s'abaissent. C'est l'arbre où fleurissent les vertus humaines, sans la pratique desquelles les sociétés sont condamnées à périr. On démoralise un pays en lui arrachant la foi. En le déchristianisant, on l'assassine. Si c'est la vérité qui nous fait vivre, n'est-ce pas là la meilleure démonstration de la vérité du christianisme et de la divinité de sa morale ? "

MGR STAGNI

L'AUTRE soir (24 mars), lors de la réception de notre nouveau Délégué Apostolique, dans la cathédrale d'Ottawa, une large inscription, qu'on avait fixée au-dessus du maître-autel, disait excellemment, en empruntant un texte sacré, dans quels sentiments nous devons accueillir au milieu de nous l'envoyé du Pape: *Benedictus qui venit in nomine Domini — Béni soit celui qui nous vient au nom du Seigneur !*

Oui, béni soit-il, le représentant du Saint-Père; car nous savons qu'il vient au nom de Dieu, dont le Pape est le vicaire sur la terre. Et Dieu, nous l'adorons et nous l'aimons. Et l'Eglise et le Pape, nous les vénérons. Naguère, dans l'admirable apothéose de notre Congrès de Montréal, les acclamations de notre peuple saluaient dans une même ovation — qui dura six jours! — et le Christ et le Pape, le Christ dans son

Eucharistie, le Pape dans son Légat. Béni donc celui qui nous vient au nom du Pape, au nom du Christ, au nom de Dieu !
Benedictus qui venit in nomine Domini !

Dans un pays comme le nôtre, où tant d'éléments divers se disputent l'influence, à l'heure exacte où, même entre catholiques, certains malaises s'accusent dont il serait puéril de nier l'existence, au moment où plus que jamais nous avons besoin d'union, mais dans le respect des droits de tous, il est bien évident que la haute position que vient occuper chez nous Mgr l'archevêque d'Aquila est surtout pleine de responsabilités.

Nous avons à coeur de lui dire très haut, en lui apportant notre modeste part d'hommage à l'occasion de sa venue sur les bords de notre Saint-Laurent, qu'il peut compter sur nous comme nous comptons sur lui. Avec lui nous prierons, avec lui et sous sa direction nous agirons, et, dans la prière et dans l'action, nous compterons sur sa bienveillance comme il pourra compter sur notre adhésion et notre obéissance.

Mgr Stagni, dans les beaux discours qu'il a prononcés, l'autre soir, à Ottawa, en français et en anglais, en réponse à l'adresse latine de Mgr l'archevêque Gauthier, a bien voulu rappeler ce que le Saint-Père Pie X lui avait dit lorsqu'il eut auprès Sa Sainteté son audience de congé : " Allez, allez au Canada, sans crainte; car ce peuple est un peuple de bons catholiques ". Nous tiendrons tous à répondre à la confiance de notre vénéré Pontife Pie X. Son Excellence a ajouté qu'il voulait entre nous tous l'union pour le bien de la religion et le progrès de la foi. Ce désir si légitime trouvera un écho dans tous les coeurs canadiens, nous aimons à l'espérer. Et, dans le respect des droits de tous, sous l'oeil de Dieu et sous la garde de l'Eglise, les catholiques du Canada marcheront vers leurs destinées, en maintenant leurs aspirations à la hauteur de leurs traditions.

Mgr Stagni
déjà sans
Il fêtait sa
naissance.
l'âge, il a
appartient
est religieux
en revêta
Scenario.
demeura ju
terminer se
ans dans la
où il fut m
roisse. En 1
nal — com
Rome. Plus
suivi ses doc
illustre confi
avons eu la j
tomme dernie
devenir proci
1907, Sa Sain
vites pour l'é
Abruzzes. E.
d'Aquila était
délégué aposto

Au lendema
naissance, et pi
sommes heureu

* * *

Mgr Stagni (Francesco-Pellegrino) — nos lecteurs le savent déjà sans doute — est né à Budrio (Italie) le 2 avril 1859. Il fêtait donc, hier, son cinquante-deuxième anniversaire de naissance. Bien qu'il soit encore dans toute la vigueur de l'âge, il a déjà fourni, à l'Eglise et à l'ordre religieux auquel il appartient, une fort belle carrière. Son Excellence en effet est religieux, il appartient à l'Ordre des Servites de Marie. Il en revêtit l'habit, à quinze ans, en 1874 (19 juin), au Mont Scenario. Après son noviciat, il fut envoyé à Londres, où il demeura jusqu'en octobre 1883. Il vint alors à Rome, pour y terminer ses études théologiques. Après un séjour de deux ans dans la ville éternelle, il retourna dans la capitale anglaise où il fut maître des novices puis curé d'une importante paroisse. En 1893, il succédait à Mgr Lorenzelli—depuis cardinal — comme professeur de philosophie à la Propagande à Rome. Plusieurs de nos confrères du Collège Canadien ont suivi ses doctes leçons, comme d'autres suivaient celles de son illustre confrère des Servites, le Rév. Père Lépicier, que nous avons eu la joie de voir assister au Congrès de Montréal l'automne dernier. Mgr Stagni ne quitta l'enseignement que pour devenir procureur-général puis général de son ordre. En 1907, Sa Sainteté Pie X choisissait le jeune général des Servites pour l'élever au siège archiepiscopal d'Aquila, dans les Abruzzes. Enfin, en novembre dernier, Mgr l'archevêque d'Aquila était nommé, en remplacement de Mgr Sbarretti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

* * *

Au lendemain de son cinquante-deuxième anniversaire de naissance, et presque au moment où il arrive parmi nous, nous sommes heureux d'offrir à Son Excellence Mgr Stagni l'hom-

mage sincère de notre profond respect, nos meilleurs souhaits de bienvenue et nos vœux ardents pour le succès de la haute mission qu'il vient remplir au Canada.

Béni celui qui vient au nom du Seigneur ! Qu'il le soit pour de longues années ! *Benedictus qui venit in nomine Domini ! Ad multos annos !*

RECTIFICATION

Notre correspondance romaine nous a fait dire, il y a déjà quelque temps : la première édition du livre de Mgr Batiffol sur l'Eucharistie ayant été censurée, l'auteur en a publié une deuxième édition qui contenait des modifications importantes et ne donnait point prise à une condamnation, et puis une troisième où il aurait eu le tort de rétablir les passages de la première édition qui avaient été supprimés dans la seconde.

Voici, maintenant les faits tels qu'ils nous sont fournis par Mgr Batiffol lui-même.

La première édition de mon livre est de 1905, la seconde est de 1905 aussi, et ces deux éditions représentent un seul et même tirage de 1100 x 1100 exemplaires (imprimerie du 14 mars 1905).

La troisième édition (imprimerie du 31 mars 1906) a paru en avril 1906 : elle représente une révision entreprise par moi et de mon propre mouvement.

Cette troisième édition (1100 exemplaires) est épuisée intégralement depuis 1907 (septembre), et il n'en a pas été publiée de nouvelle jusqu'à ce jour.

Or, le décret prohibant le livre est du 26 juillet 1907.